

PEMP – NACELLE CACES groupe B (IB et 3B)- Formation initiale



OBJECTIFS

- Utiliser les appareils de type "plate-forme élévatrice" dans les conditions optimales de travail et de sécurité et en conformité avec les textes en vigueur (R486)
- Préparer l'obtention du CACES®



PROGRAMME DE FORMATION

- Classification des appareils
- Les différents types de plates-formes
- La législation en vigueur :
 - . Norme NF E 52-610 de mai 1981
 - . C.N.A.M. Recommandation R 386
- Qualification du personnel :
 - . C.N.A.M. Recommandation R 386
- Conception des plates-formes élévatrices :
 - . Constitution, charges utiles, horizontalité
 - . Organes de services, postes de commandes, postes de secours
- Circuit hydraulique :
 - . Principe et schéma de fonctionnement
 - . Les anomalies de fonctionnement
- Circuit électrique :
 - . Principe de fonctionnement
 - . Les éléments constitutifs
- Dispositifs de sécurité hydrauliques :
 - . Bloc de sécurité, ralentisseurs, soupape de sûreté
- Dispositifs de sécurité électrique
- Vérification avant utilisation :
 - . Documents de bord
 - . Avant la mise en route
 - . Avec le moteur tournant
 - . Recommandations
- Consignes de conduites et d'utilisation :
 - . Emplacement, balisage de la zone d'évolution
 - . Précautions relatives à l'environnement des lignes électriques
 - . Précautions d'emploi en bordures des fouilles
 - . Le calage, à la fin du travail, en cas de panne
- Vérifications de mise en route et des systèmes de sécurité
- Prise en main des différentes commandes
- Exercices de manœuvre, en sécurité, de difficultés croissantes
- Manœuvres de secours
- Epreuves et vérifications réglementaires
- Tests théoriques et pratiques



METHODES PEDAGOGIQUES

- L'animation de cette formation, réalisée par un spécialiste, est axée sur le vécu des personnes et leurs besoins spécifiques
- Formation action, une liaison permanente est établie entre la pratique et la théorie
- Etudes de cas simulés et réelles
- Complète adaptation aux besoins et attentes des participants



PREREQUIS

- Etre reconnu apte médicalement
- Maîtriser les savoirs de base



RECONNAISSANCE A L'ISSUE DE LA FORMATION

- Remise d'un CACES B si réussite aux épreuves



MODALITES PRATIQUES

Durée : 3 jours soit 21 heures
Calendrier : 1 Session/trimestre minimum
Lieu : à définir
Tarif : Nous contacter

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter

